



Racket sur les retraites

Si on n'a pas tout foutu en l'air avant, quand les patrons nous auront bien cassé les reins pendant la moitié de notre vie, nous n'aurons qu'un petit viatique pour continuer à vivre. Et même sur cet argent-là, le racket continuera...

Il y a dix ans, c'est passé dans le privé sans que nous nous mobilisions contre. Grave négligence que, déjà, les travailleurs du secteur privé comme du public ne se soient pas solidarisés contre cette première attaque.

Augmentation de la durée d'exploitation...

On nous bassine qu'il y aurait un « trou dans la caisse » (dans toutes les caisses, d'ailleurs...), que la population vieillit et que le système actuel ne pourra garantir les retraites sans allongement de la durée de cotisation. Nos exploiters veulent-ils nous pressurer plus longtemps ? Possible, pour ceux d'entre nous qui ne sont pas encore trop usés. Mais la tendance aujourd'hui, c'est plutôt de t'envoyer à la casse vers la cinquantaine. Et là, ça devient carrément illusoire de revendiquer 40 ou 37,5 années d'activité, même pour ceux qui ne se seraient jamais retrouvés au chômage avant !

Mais, au chômage, on cotise quand même ? Oui, même que les cotisations retraite ont drôlement augmenté pour les chômeurs. Déjà qu'une retraite de salarié actif ça pèse pas lourd, alors une retraite de chômeur, imagine-toi ! Et quand on parle de chômeurs, on parle aussi de ces chômeurs à mi-temps que sont les CES et compagnie qui sont nombreux dans les services publics.

Que la durée de cotisation soit ou non allongée, l'intérêt du Capital c'est bien qu'on s'assure individuellement. Comme si la retraite, c'était l'accident de parcours définitif. Comme si chacun était responsable de ne plus pouvoir se faire exploiter. Mais c'est bien contre ça qu'il existait le système par répartition : pendant qu'on bosse, on cotise pour ceux qui l'ont fait avant nous. Parce qu'après tout, on est tous des prolos.

... Ou main basse sur la paie ?

Pour le Capital, la retraite par répartition ça ressemble encore trop à de la solidarité et le salaire socialisé ça reste un manque à gagner. Alors tout est prévu, les banques et les compagnies d'assurance n'ont de cesse de faire de la pub pour leurs produits d'épargne retraite. Dans le privé, l'Etat, fidèle serviteur du Capital, a aussi pensé à notre avenir : avec « l'épargne salariale », une partie de la paie peut directement se transformer en capital. Tu travailles à crédit, et ce que tu prêtes aux patrons, ils le font fructifier et puis ils te le rendront, si... Si ça a bien fructifié, si ça a bien marché, s'ils ont pu négocier : s'ils en ont profité. Cette partie de ta paie est, bien sûr, exempte de cotisations. Ce qui, ajouté aux multiples exonérations et allègements de « charges » pour les entreprises, continuera de creuser le « trou dans la caisse ».

Retour à la case départ et la boucle est bouclée !

De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins !

Quelles que soient les réformes et les négociations, il nous faudra continuer à trimer et à nous faire voler. Seule une transformation radicale de la société permettra la satisfaction des besoins de tous. Nous pouvons, dès aujourd'hui, unis par la solidarité de classe, abolir le salariat et le capitalisme qui survit grâce à lui. Qu'il ne soit nul besoin de profits et d'exploitation pour vivre libres dans une société libre.

**Lutte de classe
pour la révolution sociale !
Vive l'anarchie !**

Syndicat Intercorporatif de l'Hérault

Le **SIH**, adhérent à la **Confédération Nationale du Travail**, section de l'**Association Internationale des Travailleurs**, est une organisation révolutionnaire anarcho-syndicaliste dont le but est l'instauration du communisme libertaire. Ses moyens sont l'action directe syndicale et sociale, la grève, le boycott, le sabotage du bénéfice patronal...

PERMANENCE LE DERNIER SAMEDI DU MOIS DE 10H À 12H AU CAFÉ DU THÉÂTRE - 3 PLACE DE LA COMÉDIE - SALLE DU 2^e ÉTAGE

Pour recevoir gratuitement les deux prochains numéros de notre journal **Le Combat Syndicaliste - Méditerranée**, écrire à :

CNT-AIT - BP 51142 - MONTPELLIER CEDEX 1.

Nom, prénom :
Adresse :

Secteur d'activité :